

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Le président Tebboune plaide pour une "gouvernance rationnelle"

 P3

ACCÈS GRATUIT DES DÉMUNIS NON-ASSURÉS AUX MÉDICAMENTS

Près de 3.000 bénéficiaires potentiels à l'échelle nationale

 P2

BILAN DES 100 JOURS DU CESSEZ-LE-FEU À GAZA

Hamas publie un bilan de 100 jours et formule neuf exigences

 P11

ILS RÉCLAMENT UNE INTÉGRATION TOTALE ET SANS CONDITIONS

Les syndicats de l'éducation appellent au boycott de la formation

 P2

ÉLECTRICITÉ

Un tiers des 27 000 megawatts produits est consommé localement

Le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Khallil Hedna, a affirmé, lors de son passage, hier, à l'émission "L'Invité du matin" de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, que l'Algérie produit actuellement environ 27 000 mégawatts d'électricité, dont seulement le tiers est consommé au niveau national. Cette situation a conduit le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à donner des instructions pour l'accès aux marchés extérieurs et l'exportation du surplus, notamment à travers l'approvisionnement de la Tunisie à hauteur de 500 mégawatts, ainsi que des projets d'exportation d'énergie vers l'Égypte et la Libye via la Tunisie, en plus d'un projet visant à alimenter l'Italie et l'Europe en énergie décarbonée via une liaison maritime. Il a ajouté que le ministère travaille à l'élaboration d'un modèle national de consommation énergétique selon les périodes et les régions, afin d'exploiter la base de données pour orienter et ajuster les investissements, et mettre en place un programme efficace de rationalisation de la consommation d'énergie.

Concernant les énergies renouvelables, M.Hedna a indiqué que, dans le cadre de la stratégie nationale de transition énergétique et du recours accru aux énergies propres, l'État a lancé le « projet du siècle » visant la production de 15 000 mégawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2030. La première phase a déjà été entamée avec une capacité de 3 200 mégawatts, grâce à l'entrée en service de neuf 9 centrales au cours de l'année 2026. Il a ajouté que les centrales de Legrous (Biskra) et de Tandela (wEl Meghaïer) entreront en service à la fin du mois en cours, avec une capacité de production estimée à 200 mégawatts chacune. Elles viendront s'ajouter aux centrales existantes de production d'énergie propre, telles que la centrale solaire de Gara Djebilet et la centrale éolienne d'Adrar. Il a affirmé que l'orientation future de l'État repose sur la transition vers une énergie durable, en s'appuyant sur un mix énergétique combinant les énergies fossiles et les énergies renouvelables propres.

Par ailleurs, M.Hedna a précisé que la stratégie du secteur comprend également le raccordement des zones isolées à des systèmes photovoltaïques individuels, ainsi que des solutions innovantes dans le domaine du gaz, notamment le stockage du gaz propane à Bordj Badji Mokhtar et à Aïn Guezzam, dans le cadre d'une vision prospective visant à réduire les coûts de distribution et de raccordement.

Synthèse : A.C

ACCÈS GRATUIT DES DÉMUNIS NON-ASSURÉS AUX MÉDICAMENTS

Près de 3.000 bénéficiaires potentiels à l'échelle nationale

L'une des avancées majeures réside dans l'élargissement spectaculaire de la liste des médicaments pris en charge qui dépasse aujourd'hui les 5 500 produits pharmaceutiques, couvrant aussi bien les affections chroniques que les maladies aiguës, en fonction de l'état de santé du patient et sur prescription médicale.



Le directeur des prestations à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), Abdelhafid Djeghri, est revenu en détail, lors de son passage hier à "L'Invité du jour" de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, que, sur le plan opérationnel, « la CNAS s'est fixé un délai de 15 jours après réception des listes validées par les commissions de wilaya pour produire et acheminer les cartes ». « À ce jour, plus de 375 personnes, auxquelles s'ajoutent leurs enfants mineurs, ont déjà été recensées dans 23 wilayas, et les estimations font état de 2 000 à 3 000 bénéficiaires potentiels à l'échelle nationale », a-t-il détaillé.

D'autre part, M.Djeghri a assuré que la carte électronique destinée à faciliter l'accès aux médicaments pour les personnes démunies sans couverture sociale, lancée officiellement le 19 janvier, constitue une avancée majeure dans le système de protection sociale en Algérie. « Cette carte s'adresse à une catégorie bien précise de citoyens : les personnes sans revenus, non affiliées à un régime de sécurité sociale et ne bénéficiant d'aucun dispositif de soutien existant. Contrairement aux salariés,

aux chômeurs indemnisés, aux personnes en situation de handicap ou aux bénéficiaires des allocations de solidarité, ces citoyens ne disposaient jusque-là d'aucune couverture leur permettant d'accéder régulièrement aux médicaments », a-t-il dit. Il a souligné que le décret exécutif 24-187 « vient corriger les limites d'un ancien système jugé insuffisant ». « Auparavant, la prise en charge concernait uniquement les personnes démunies atteintes de maladies chroniques et se limitait à une liste restreinte d'environ 136 médicaments. Désormais, le champ des bénéficiaires est élargi à l'ensemble des personnes démunies, qu'elles soient atteintes ou non de maladies chroniques, avec une extension importante au profit des enfants mineurs à charge », a-t-il expliqué.

Selon lui, l'une des avancées majeures de ce dispositif réside dans « l'élargissement spectaculaire de la liste des médicaments pris en charge ». Celle-ci dépasse aujourd'hui les 5 500 produits pharmaceutiques, couvrant aussi bien les affections chroniques que les maladies aiguës, en fonction de l'état de santé du patient et sur prescription médicale. Cette mesure per-

met une prise en charge sans limite tant que le besoin médical est justifié. Il a cité une autre nouveauté importante, à savoir l'accès aux médicaments qui se fait désormais à travers le réseau national des officines privées conventionnées avec la sécurité sociale. « Plus de 13 000 pharmacies sont aujourd'hui partenaires de la CNAS, offrant ainsi une proximité géographique et un accès facilité aux bénéficiaires, quel que soit leur lieu de résidence ».

Aux yeux de M. Djeghri, « la carte électronique constitue un tournant en matière de modernisation de la gestion ». « Toutes les informations nécessaires à l'identification du bénéficiaire, à ses droits et, le cas échéant, à ses traitements chroniques y sont intégrées. Cette dématérialisation permet d'alléger les procédures, de réduire l'usage du papier et de garantir une meilleure fluidité dans l'accès aux soins. Pour les enfants mineurs atteints de maladies chroniques, une carte individuelle est délivrée afin de permettre un suivi médical régulier et des soins récurrents sans contrainte », a-t-il expliqué.

A.C avec Radio algérienne

ILS RÉCLAMENT UNE INTÉGRATION TOTALE ET SANS CONDITIONS

Les syndicats de l'éducation appellent au boycott de la formation

Les syndicats de l'Éducation nationale ont appelé l'ensemble des travailleurs du secteur à boycotter la formation prévue samedi 24 janvier, pour protester contre l'obligation de suivre une formation pour bénéficier d'une intégration dans les nouveaux grades et exiger, ainsi, une intégration totale et sans condition de l'ensemble des personnels du secteur.

Cet appel intervient au moment où les services des directions de l'éducation, en coordination avec les instituts nationaux de formation des personnels de l'Éducation nationale, s'approprient à soumettre les enseignants, les surveillants généraux des collèges et les conseillers principaux de la restauration scolaire à différentes formations, à partir de la même date.

Dans ce contexte, le Conseil national des enseignants du secondaire (CNES – « CLA ») a réaffirmé hier son refus de la

politique du fait accompli adoptée par le ministère de l'Éducation nationale, sans ouvrir le moindre espace de discussion ou de dialogue avec les partenaires sociaux. Le syndicat s'est interrogé sur l'utilité de soumettre des enseignants ayant plus de 20 ans d'expérience à des formations pédagogiques, alors qu'ils sont classés en tant qu'enseignants de catégorie 2.

De son côté, le secrétaire national du CLA, Faouzi Madkour, s'est étonné de la programmation de rencontres consultatives avec les syndicats du secteur, alors que les dispositions du nouveau statut particulier sont déjà appliquées sur le terrain. Un texte qui, selon lui, est rejeté dans le fond comme la forme. Il a estimé que ces rencontres sont purement formelles et ne traduisent aucune volonté réelle d'ouvrir un dialogue sérieux. M.Madkour a indiqué, dans une déclaration au journal El Houria, que l'imposition

de la formation comme condition à l'intégration constitue une injustice inacceptable à l'égard des travailleurs de l'éducation, soulignant l'absence de toute base juridique obligeant les personnels du secteur à suivre une formation, notamment ceux disposant d'une longue expérience.

L'appel au boycott a été soutenu par plus de 13 syndicats autonomes représentant les différents corps du secteur de l'Éducation nationale. Ceux-ci ont exprimé leur refus du lien entre intégration, promotion et formation, et ont exigé une intégration totale et sans condition, ainsi que l'ouverture d'un dialogue sérieux avant toute mise en œuvre de mesures sur le terrain.

De son côté, le ministère de l'Éducation nationale, à travers les directions de l'éducation des wilayas et en coordination avec les instituts nationaux de formation des personnels de l'Éducation

nationale, entame la mise en œuvre d'un programme de formation aux formules multiples à compter du 24 janvier courant. Ce programme concerne les enseignants et les cadres du secteur, selon un calendrier et des conditions bien définies. Il a imposé des conditions strictes pour la réussite de ce type de formation, notamment l'obligation d'une assiduité permanente afin de lutter contre le laisser-aller et les absences répétées sans justification, ainsi que la réussite à un examen de fin de formation avec une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 lors de l'évaluation finale, condition nécessaire pour l'obtention du succès. Cela permettra de bénéficier des mesures et procédures de titularisation dans les grades nouvellement créés, conformément aux dispositions du nouveau statut particulier, entré en vigueur.

Amel Bici

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Le président Tebboune plaide pour une «gouvernance rationnelle»

Le chef de l'Etat a mis en exergue l'expérience algérienne dans le domaine des hydrocarbures et des mines, et souligné la volonté de l'Algérie de partager son expérience avec les pays africains frères, en particulier dans les domaines de l'exploration, de la production, de la transformation, de la formation, de la recherche et du développement.



Dans un discours lu en son nom, hier à N'djamena (Tchad) à l'inauguration des travaux du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures "SEMICA Tchad 2026", par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, ép rédient de la République, Abdelmadjid Tebboune, a expliqué que le continent africain regorge d'énormes richesses naturelles, notamment dans les domaines des hydrocarbures et des métaux stratégiques, mais que le véritable défi réside dans la bonne gestion et la valorisation de ces ressources, afin de les transformer en un véritable levier de développement économique et social durable, de création de valeur ajoutée et d'emplois, au service des aspirations des peuples africains. « Nous sommes convaincus que la marche de l'Afrique vers l'unité et la prospérité doit passer par le renforcement d'une coopération économique respectueuse de la souveraineté de chaque Etat et résolument tournée vers la création de valeur locale », a-t-il soutenu. Le président de la République a également insisté sur la nécessité d'instaurer une gouver-

nance rationnelle du secteur des industries extractives, fondée sur la transparence, la localisation des connaissances, le transfert de technologies, le respect des normes environnementales et la promotion du contenu local, tout en encourageant les investissements responsables et les partenariats équilibrés qui profitent à toutes les parties. Le chef de l'état a mis en exergue l'expérience algérienne dans les domaines des hydrocarbures et des mines, fondée sur le contrôle national des ressources, le développement des chaînes de valeur et le renforcement des capacités humaines, soulignant la volonté de l'Algérie de partager son expérience avec les pays africains frères, en particulier dans les domaines de l'exploration, de la production, de la transformation, de la formation, de la recherche et du développement. Il a assuré, en outre, que l'Algérie place la coopération africaine au cœur de sa politique étrangère et accorde une importance particulière aux projets régionaux structurants qui renforcent l'intégration économique, favorisent la sécurité énergétique et contribuent au développement commun. Il a réitéré l'enga-

gement de l'Algérie à accompagner les efforts africains visant à construire une économie continentale forte, solidaire et durable. Il y a lieu de souligner que l'Algérie a été l'invité d'honneur du "SEMICA Tchad 2026 qui est organisé, du 21 au 23 janvier, sous le haut patronage du président de la République du Tchad, le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno. La cérémonie d'inauguration officielle s'est déroulée sous la supervision du Premier ministre tchadien, M. Allamaye Halina, en présence, du côté algérien, du ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, le président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Noureddine Daoudi, le président-directeur général de la société Naftal, M. Djamel Cherdoud, et du président-directeur général du Groupe des industries cimentières algériennes (GICA), M. Rabah Guessoum, ainsi que plusieurs cadres et responsables des secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'énergie et de l'industrie des deux pays et de plusieurs pays africains.

Synthèse : A.C

GOUVERNEMENT

L'exercice de l'activité de production audiovisuelle examinée

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de décret exécutif portant les conditions d'exercice de l'activité de production audiovisuelle, de la prise en charge des jeunes et du plan national d'adaptation au changement climatique, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. « Le Gouvernement a poursuivi l'examen du projet de décret exécutif portant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de production audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles. Ce décret s'inscrit dans le cadre du parachèvement de la promulgation des textes d'application de la loi relative à l'activité audiovisuelle », a précisé la même source, avant de poursuivre : « ce texte permettra la mise en place d'un dispositif réglementaire intégré pour l'exercice de l'activité de production audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles et facilitera l'intégration de solutions et outils numériques dans le processus de dépôt et de traitement des demandes y afférentes ».

D'autre part, le Gouvernement a entendu une communication relative aux mécanismes et programmes proposés pour une prise en charge responsable et durable des jeunes assistés âgés de plus de 18 ans, a souligné le document. « Il s'agit d'une catégorie de personnes pour lesquelles les pouvoirs publics s'attèlent à mettre en place un cadre de prise en charge particulier et les accompagner vers une autonomie et une insertion professionnelle et sociale durable et sans entraves », a-t-on expliqué. « Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le plan national d'adaptation au changement climatique, qui constitue un outil stratégique visant à renforcer la résilience de l'Algérie face aux effets du changement climatique et aux défis environnementaux. Le plan identifie les impacts sur les ressources hydriques, l'agriculture, la santé et les écosystèmes, tout en prévoyant des outils opérationnels, tels que la cartographie de vulnérabilité et les plans communaux d'adaptation », a conclu le communiqué.

Synthèse : A.C

PROJET DE LOI SUR LE CODE DE LA ROUTE

Renvoi de 11 articles à une commission paritaire

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, hier, le texte de loi portant Code de la route, avec réserve sur le vote de 11 articles, lesquels seront soumis aux procédures juridiques et constitutionnelles par leur renvoi à une commission paritaire composée de représentants des deux chambres du Parlement. Les 11 articles faisant l'objet de cette réserve, comportent des dispositions privatives de liberté ainsi que des amendes et des sanctions, et seront soumis aux procédures juridiques et constitutionnelles prévoyant qu'en cas de réserve émise par les membres du Conseil de la nation sur un texte de loi, il est procédé, dans un délai maximal de 15 jours, à l'installation d'une commission paritaire composée de représentants des deux chambres du Parlement en vue de proposer un texte sur les dispositions objet du désaccord.

R.N

CONSEIL DE LA NATION

Nacéri reçoit l'ambassadeur égyptien

Le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, a reçu, hier, à Alger l'ambassadeur de la République arabe d'Égypte en Algérie, Abdel Latif El-Laïth, qui lui a rendu une visite de courtoisie, a indiqué un communiqué du Conseil. M.Nasri a salué « la profondeur et la solidité des relations historiques algéro-égyptiennes, dont les racines remontent à des liens civilisationnels et humains profondément ancrés, et qui se sont renforcés durant la période de la lutte de libération du peuple algérien ». Il a affirmé, dans ce contexte, que « ce capital commun de lutte a jeté les bases d'une relation de fraternité sincère qui n'a cessé de se consolider au fil des étapes et des circonstances ». Le président du Conseil de la nation a également mis en avant «

la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales à l'heure actuelle, à la faveur de la volonté politique commune des dirigeants des deux pays et du souci partagé d'élever le niveau de la coordination et de la concertation dans divers domaines, au service des intérêts suprêmes des deux peuples frères et du renforcement de l'action arabe commune ». De son côté, l'ambassadeur d'Égypte a exprimé « sa profonde appréciation du niveau des relations fraternelles unissant l'Algérie et l'Égypte », saluant « la convergence des visions et la coordination continue dans différents domaines ». Il a souligné l'engagement de son pays à « poursuivre le travail commun avec l'Algérie afin de renforcer la coopération bi-

latérale et de la hisser vers de plus larges perspectives, au service des intérêts communs et en soutien à la stabilité et au développement dans les espaces arabe et africain ». Sur les plans régional et international, les deux parties ont souligné « la convergence des positions de l'Algérie et de l'Égypte sur les questions prioritaires, ainsi que leur attachement aux principes de la Charte des Nations unies, notamment le respect de la souveraineté des États et de leur intégrité territoriale, et le soutien aux solutions pacifiques des conflits ». Par ailleurs, les deux parties ont abordé les relations parlementaires entre les deux pays, les considérant comme « un levier essentiel de soutien aux relations bilatérales et un espace prometteur

pour l'échange d'expertises et l'approfondissement de la coopération parlementaire, contribuant au renforcement de la concertation institutionnelle et à l'unification des visions autour des questions d'intérêt commun ». En conclusion, les deux parties ont affirmé que « l'Algérie et l'Égypte, en tant que piliers majeurs de la sécurité et de la stabilité dans le monde arabe et en Afrique du Nord, assument un rôle central et responsable dans la préservation de l'équilibre régional et la promotion des voies de la paix, de la concertation et de l'action commune en vue de renforcer la stabilité et le développement, en parfaite adéquation avec leur stature régionale et leur poids politique et historique ».

R.N

TOUGGOURT

Session de formation sur l'entrepreneuriat et la gestion des activités agricoles

L'entrepreneuriat et le développement durable des activités agricoles a été au centre d'une session de formation organisée à Touggourt en direction des agriculteurs, des coopératives et des associations agricoles de la région, ont indiqué mardi les organisateurs. Encadrée trois jours durant par des experts et agronomes de l'Institut national de la vulgarisation agricole (INVA), cette session a permis aux participants de s'initier aux techniques liées à l'entrepreneuriat agricole, les qualifications scientifiques modernes nécessaires à l'élaboration de projets agricoles durables et innovants, adaptés aux changements climatiques et axés sur l'exploitation de systèmes modernes d'irrigation, a indiqué la directrice des études à l'INVA, Fatiha Kerrouche. Le programme a porté également sur des ateliers traitant des mécanismes d'élaboration d'une planification dans la réalisation de projets agricoles innovants, ainsi que des différents dispositifs et formules de financement préconisés par l'Etat pour le soutien des projets agricoles et l'encouragement de l'innovation dans le secteur. Organisée à l'Institut technologique spécialisé en agronomie oasisienne (Touggourt), la session de formation vise, entre autres, le renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole, ainsi que l'appui de l'entrepreneuriat vert et innovant, en vue de générer une ressource agricole durable.

R.E

ALGÉRIE-GGGI

Examen de nouvelles perspectives de coopération

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a reçu, mardi à Alger, le directeur exécutif de l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), Sang-Hyup Kim, avec lequel il a abordé les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des technologies et des solutions vertes, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties ont examiné les perspectives de coopération dans les technologies et solutions vertes, ainsi que la mobilisation des financements d'investissement, à même de contribuer à la promotion des start-up et des micro-entreprises vertes en Algérie et en Afrique pour un développement durable.

Les discussions ont également porté sur les mécanismes de création de passerelles de coopération dans le domaine de l'innovation et le soutien aux incubateurs et accélérateurs d'entreprises dans les technologies vertes, outre l'impératif d'œuvrer en commun à la création d'un plus grand nombre d'entreprises, notamment dans les secteurs des énergies renouvelables, de la sécurité hydrique, de la gestion des déchets et de l'économie circulaire, ajoute la même source.

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Lancement du "Défi ANGEM : 1000 femmes/1000 projets"

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a donné, mardi à Alger, le coup d'envoi officiel du "Défi ANGEM : 1000 femmes/1000 projets", à l'initiative de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), visant l'autonomisation des femmes et le renforcement de leur rôle dans l'économie nationale.

Ce défi prévoit le soutien à l'investissement dans plusieurs domaines, à l'instar de la transformation et la conservation des fruits et légumes ainsi que le conditionnement des produits alimentaires, en raison de leur importance dans la valorisation des ressources locales, le renforcement de la sécurité alimentaire et la création d'emplois.

Le ministre a souligné que le lancement de cette initiative contribuera à renforcer la participation des femmes à l'activité économique et à permettre au plus grand nombre d'entre elles de lancer des micro-projets rentables.

La femme participe également à la préservation du patrimoine traditionnel algérien et au développement des compétences, notamment dans les domaines artisanal et alimentaire, favorisant ainsi le renforcement des chaînes de valeur et l'accès progressif aux marchés, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Ouadah a affirmé que son secteur soutient ce type d'initiatives en vue de contribuer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance et la technologie, au service de la diversification de l'économie nationale et du renforcement de la sécurité alimentaire.

Il a ajouté que son secteur soutient ce type d'initiatives en vue de contribuer à la construction d'une nouvelle économie fondée sur la connaissance et la technologie, au service de la diversification de l'économie nationale et du renforcement de la sécurité alimentaire.

Pour sa part, la directrice générale de l'ANGEM, Souad Bendjemil, a affirmé que



L'Agence aspire, à travers ce défi, à accompagner et financer pas moins de 1000 femmes à travers les différentes wilayas du pays, en concrétisation du programme du président de la République basé sur la construction d'une économie productive et diversifiée, l'encouragement de l'initiative et l'élargissement de la base d'activité, notamment par le soutien aux micro-entreprises.

Le choix du projet s'inscrit dans une approche basée sur l'autonomisation économique en tant qu'outil de développement durable, a-t-elle souligné, notant que la femme algérienne a prouvé sa capacité à contribuer efficacement au développement et à la création de richesse dès que les conditions de financement et d'accompa-

gnement sont réunies. La responsable a expliqué que l'Agence adopte une approche intégrée qui ne se limite pas au financement, mais inclut l'accompagnement technique, la formation, le réseautage et les mécanismes de commercialisation, en utilisant la numérisation pour renforcer la durabilité des projets et leur compétitivité, soulignant l'importance du projet dans le soutien des secteurs promoteurs, notamment la transformation et la conservation des légumes et des fruits, en sus de l'emballage des produits alimentaires, pour son rôle dans la valorisation des ressources locales et le renforcement de la sécurité alimentaire, ainsi que la création d'emplois.

APS

DÉCLARATION ANNUELLE DES SALAIRES

Journée d'étude sur le prélèvement automatique des cotisations

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), agence de la wilaya de Constantine, a organisé, mardi une journée d'étude au profit des commissaires aux comptes, des représentants des banques et des employeurs.

Cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'opération de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs au titre de l'année 2025, ainsi que sur la nouvelle prestation relative au prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, a-t-on appris des organisateurs.

La rencontre vise à renforcer la communication avec les partenaires économiques et financiers, en vue d'améliorer le niveau de conformité aux dispositions légales régissant la déclaration des salaires et le paiement des cotisations dans les délais légaux, a déclaré à l'APS le directeur de l'agence CNAS de Constantine, Nassim Masmoudi.

Le même responsable a également fait

part que la rencontre a pour but de renforcer la sensibilisation à l'importance de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, et à promouvoir les services numériques de la CNAS, conformément à la politique de modernisation de l'administration et d'amélioration de la qualité du service public. Il a ajouté que la nouvelle prestation de prélèvement automatique des cotisations "constitue une étape importante pour faciliter les procédures au profit des entreprises et garantir le paiement régulier des cotisations, contribuant ainsi à la protection des droits des travailleurs et au renforcement de la stabilité du système de sécurité sociale". De son côté, le secrétaire de wilaya par intérim de la Chambre nationale des commissaires aux comptes à Constantine, Mohamed Abboudi, a souligné l'importance de cette initiative, estimant que cette journée d'étude contribue à clarifier le cadre juridique et réglementaire des déclarations annuelles et permet aux commissaires aux comptes

d'accompagner les entreprises de manière plus efficace dans le respect de leurs obligations envers la sécurité sociale.

Il a également indiqué que "la coordination continue entre la Caisse et les commissaires aux comptes permet d'améliorer la qualité des déclarations et de réduire les erreurs relevées dans les dossiers administratifs". Pour sa part, Daoud Meriem Amira, cadre à la Banque de développement local (BDL), a affirmé lors de sa participation à cette rencontre que l'intégration du service de prélèvement automatique des cotisations contribuera à simplifier les transactions financières des entreprises et à garantir le paiement des cotisations dans les délais, sans retard.

Elle a ajouté que "les banques mobilisent toutes les ressources techniques et humaines pour accompagner cette opération, dans l'intérêt des entreprises et des travailleurs".

R.N

ALGÉRIE-EGYPTE

Examen des moyens de renforcer les partenariats économiques

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a reçu mardi à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte auprès de l'Algérie, Abdellatif Ellayeh, avec lequel il a examiné les moyens de promouvoir les

échanges commerciaux et de renforcer les partenariats entre les opérateurs économiques des deux pays, indique un communiqué du ministère. La rencontre a porté sur les perspectives du renforcement de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie

et l'Egypte, notamment en matière de promotion des échanges commerciaux et d'élargissement des partenariats entre les opérateurs économiques algériens et égyptiens, précise la même source. A cette occasion, les deux par-

ties ont réaffirmé la solidité et la profondeur des relations fraternelles et historiques unissant les deux pays, ainsi que leur volonté commune de hisser la coopération bilatérale à des niveaux supérieurs, au mieux des intérêts communs.

R.N



MÉDÉA (CNAS)

La numérisation offre une plus grande souplesse dans le traitement des dossiers des employeurs



La numérisation des prestations de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) offre une plus grande souplesse dans le traitement des dossiers des employeurs et encourage ces derniers à recourir aux multiples plateformes numériques mises à leurs dispositions, a indiqué, mardi dernier, un responsable de la Cnas de Médéa.

Les avantages de la numérisation des prestations de la Cnas se traduisent par le nombre "conséquent" de consultations à distance effectuées par les employeurs de la wilaya de Médéa via les différentes plateformes de la caisse, a fait savoir le directeur de la Cnas à Médéa, Abdelmoumene Djallout, en

marge de la campagne d'information sur le prélèvement automatique des cotisations qui se tiennent jusqu'à la fin janvier courant.

Il a fait savoir que pas moins de 144705 consultations à distance ont été enregistrées durant l'année 2025, alors qu'il a été dénombré, durant la même période, 12749 demandes d'affiliation à la Caisse nationale d'assurance sociale et 17118 demandes de nouvelles immatriculations.

Par ailleurs, quelque 9598 demandes de mise à jour de paiement des cotisations ont été réalisées par les employeurs, en plus de l'enregistrement de 44932 demandes d'affiliation via le portail électro-

nique de la caisse, a-t-il ajouté.

M. Djallout a indiqué que 5440 déclarations annuelles des salaires et des salariés (DAS) ont été effectuées via ce même portail électronique.

S'agissant du service relatif au prélèvement automatique des cotisations, le même responsable souligne que ce service permet de garantir le respect des délais de paiement des cotisations et évite aux employeurs d'éventuelles amendes induites par des retards de paiement. Ce service donne aussi la possibilité de s'assurer de la cohérence entre les montants déclarés et les montants versés, ainsi que le suivi des paiements réalisés, a-t-il dit.

AÏN TEMOUCHENT

Convention-cadre entre l'Université Belhadj-Bouchaïb et l'Université jordanienne

L'Université Belhadj-Bouchaïb d'Aïn Temouchent a signé une convention-cadre avec l'Université jordanienne, visant à renforcer la coopération en matière de recherche et de partenariat scientifique entre les deux universités, a-t-on appris, mardi dernier, auprès de cet établissement d'enseignement supérieur.

La cérémonie de signature de cette convention s'est déroulée en présence du président de l'Université jordanienne, le professeur Nahir Obeidat, qui a signé l'accord aux côtés du recteur de l'Université d'Aïn Temouchent, le professeur Abdelkader Ziadi, ainsi que de cadres et d'enseignants des deux universités.

Le professeur Ziadi a précisé que cette convention met l'accent sur le renforcement des capacités de formation dans plusieurs spécialités, en adéquation avec la vision prospective de l'Université Belhadj-Bouchaïb, laquelle vise à développer à l'avenir son offre scientifique à travers l'ouverture de nouvelles filières pédagogiques, notamment dans le domaine des sciences pharmaceutiques.

L'accord prévoit également la possibilité de bénéficier d'un certain nombre de bourses d'études en doctorat à l'Université jordanienne, ainsi que le renforcement des mécanismes d'échanges scientifiques et de recherche entre les enseignants des deux universités, a fait savoir la même source.

TIZI-OUZOU

Vers la redistribution des lignes de transporteurs en cessation d'activité

La direction des Transports de la wilaya de Tizi-Ouzou a lancé une procédure de redistribution des lignes de transport urbain, suburbain et inter-wilayas de voyageurs par route, précédemment exploitées par des opérateurs ayant cessé leur activité, rapporte, mardi dernier, un communiqué de cette institution.

Au total 79 lignes de transport assurées par plus de 140 opérateurs et réparties sur les 21 dairas de la wilaya seront redistribuées, a-t-on indiqué.

Cette mesure vise à garantir la continuité du service public et à répondre à la demande des usagers des localités concernées, selon la même source.

La direction des Transports a informé, dans son communiqué, "les personnes souhaitant obtenir une licence d'exploitation d'un service public de transport routier de personnes, en application de l'arrêté ministériel n 157 du 9 février 2022 relatif à la réorganisation et à la redistribution des lignes de transport, que les lignes ont été ouvertes pour compenser le manque laissé par les transporteurs ayant cessé leur activité". La date limite de dépôt des dossiers est fixée au jeudi 29 janvier, a-t-on souligné.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la restructuration de la carte de transport de la wilaya, a-t-on expliqué.

Les dossiers, composés d'une demande, d'une copie de la carte grise de chaque véhicule à utiliser, d'une copie du procès-verbal de contrôle technique en cours de validité pour chaque véhicule à utiliser, et d'un certificat de résidence, doivent être déposés au niveau de la direction locale des Transports, est-il précisé dans le communiqué.

OUARGLA

4.242 postes de formation pour la session de février

Pas moins de 4.242 postes de formation professionnelle sont offerts à Ouargla pour la session de février 2026, a-t-on appris mardi dernier des responsables locaux du secteur.

Parmi ces postes pédagogiques, 1.912 sont prévus dans le cadre de la formation diplômante, et regroupant les titres de maîtrise professionnelle, capacité professionnelle, technicien supérieur et technicien professionnel.

Ils se répartissent notamment entre la formation résidentielle (670), l'apprentissage (755) et les cours du soir (65), a-t-on détaillé.

S'agissant de la formation qualifiante, de cycle court, le secteur a prévu 2.330 nouveaux postes, dont 310 pour la formation de la femme au foyer dans les spécialités de couture, broderie, cuisine traditionnelle, coiffure-dame et autres.

A ces nouveaux postes de formation, s'ajoutent ceux prévus par les établissements de formation privés agréés dont l'offre pour la session de février est de 1.030 places, dont 240 en formation diplômante et 790 en formation qualifiante de cycle court, selon la même source.

Le secteur compte dans la wilaya d'Ouargla onze (11) centres de formation professionnelle et d'apprentissage, trois (3) instituts spécialisés de formation professionnelle, Un (1) institut d'enseignement professionnel, et un (1) institut de formation et d'enseignement professionnels, une annexe de formation professionnelle à distance et 22 établissements privés agréés.

NÂAMA

Lancement de l'opération de recensement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs de l'année 2026



La Conservation des forêts de la wilaya de Nâama a lancé l'opération annuelle de recensement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs pour l'année 2026, a indiqué, mardi dernier, cette instance.

Cette opération, qui se poursuit jusqu'à jeudi, est supervisée par les cadres et agents de la Conservation des forêts, en coordination avec le Réseau national des observateurs algériens des oiseaux, des spécialistes universitaires, ainsi que plusieurs acteurs associatifs intéressés par ce domaine.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne, qui a démarré à partir de la zone humide de "Rodassa", située entre les communes de Mecheria et Labiodh, et s'étendant sur une superficie estimée à 18 hectares, a souligné le président de la commission de recensement des oiseaux d'eau, Ali Gouassem.

L'opération de dénombrement concerne également d'autres zones

humides, dont la zone humide du "bassin de Daïra" dans la commune d'Aïn Benkheilil, ainsi que le lac continental d'Aïn Ouarka dans la commune d'Assela, où la présence d'un nombre "appréciable" de canards colverts, de sarcelles d'hiver et de spatules blanches a été enregistrée. D'autres espèces d'oiseaux d'eau ont également été recensées, parmi lesquelles le héron, le grèbe huppé et le grèbe castagneux, en plus de certaines espèces de rapaces telles que le faucon crécerelle et le milan noir, entre autres, selon la même source.

Dans le même contexte, un net regain du nombre d'oiseaux migrateurs, ainsi qu'une diversité accrue des espèces ont été observés au niveau des zones humides, des barrages, des marécages et des retenues d'eau de la wilaya, suite aux importantes précipitations pluviales et aux chutes de neige sur les hauteurs qu'a connues la région, a indiqué pour sa part le chef du bureau de la valorisation et de la promotion des espèces

végétales et animales à la Conservation des forêts de la wilaya, Gharbi Miloud.

A travers cette opération de recensement hivernal, la Conservation des forêts vise à collecter des données précises sur le nombre d'oiseaux migrateurs, leur état sanitaire et leur répartition par rapport aux années précédentes, tout en renforçant la sensibilisation environnementale à l'importance de la protection des zones humides, qui constituent un refuge sûr pour ces oiseaux.

Dans ce cadre, la Conservation a programmé plusieurs activités de sensibilisation et de prise de conscience au profit des élèves des établissements scolaires et des étudiants universitaires, en plus de l'organisation de sorties et d'expositions à caractère environnemental, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année.

El-Meghaïer : Le secteur de la jeunesse et des sports renforcé par une quinzaine de projets

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'El-Meghaïer a été renforcé, ces deux dernières années, par la réalisation et la réhabilitation de quinze infrastructures, a-t-on appris mardi dernier auprès de la direction locale du secteur (DJS). Treize (13) de ces projets ont été achevés, les deux autres devraient être réceptionnés au cours de ce semestre, a-t-on signalé, précisant que l'un de ces deux projets concerne

la réalisation du siège de la DJS, doté d'un logement de fonction, et le second la réalisation d'une piscine semi-olympique dans la commune de Djamaâ. La DJS a fait part également de la finalisation de trois (3) études portant sur la réalisation d'une auberge et d'une salle omnisports au chef-lieu de wilaya, et un complexe sportif dans la zone de Tigdidine (commune de Djamaâ). Le secteur s'est également vu

accorder, ces deux dernières années, des opérations de rénovation et de réhabilitation de structures sportives, dont la réhabilitation de trois (3) stades de proximité dans les communes de Sidi-Kheilil, Djamaâ et Sidi-Amrane, la rénovation partielle de l'auberge de Djamaâ et la rénovation de la Maison de jeunes d'El-Meghaïer. Le lancement prochain d'une opération de réhabilitation du complexe sportif de proximité d'Oum-Tiour

fait aussi partie des projets retenus en faveur du secteur dans cette wilaya. S'agissant des opérations d'équipement, la DJS a indiqué que le rééquipement de la salle omnisports de Djamaâ et de la piscine semi-olympique d'El-Meghaïer à attirer davantage de jeunes et à améliorer les conditions de travail des encadreurs et des acteurs associatifs.

TÉBESSA

Plus de 1 milliard DA pour la réhabilitation du barrage vert

La wilaya de Tébessa a bénéficié d'une enveloppe financière de 1,042 milliard DA du budget de l'Etat pour la réhabilitation du barrage vert au titre de la quatrième tranche 2026, a-t-on appris mardi dernier auprès de la conservatrice locale des forêts, Asma Bechinina.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que cette enveloppe financière permettra la concrétisation à travers les neuf communes concernées par le barrage vert de plusieurs opérations de reboisement, de réhabilitation des plants d'arbres, d'ouverture de pistes forestières et de distribution de ruches pleines et d'arbres fruitiers aux populations riveraines pour en favoriser le désenclavement et l'amélioration de leurs conditions de vie.

L'exécution de ces opérations prévue sur 36 mois débutera "au cours du premier trimestre 2026", selon la même responsable qui a ajouté que les services de la conservation ont lancé les procédures administratives préalables.

Les services des forêts ont entamé le 25 octobre passé la mise en œuvre du programme de plantation de 1,3 million arbustes de diverses espèces sur 910 hectares des neuf communes concernées par le barrage vert dans le but de rétablir l'équilibre écologique et freiner le phénomène de désertification, a indiqué Mme Bechinina qui a assuré que ce programme se poursuivra jusqu'au 31 mars prochain.

La superficie du barrage vert dans la wilaya de Tébessa occupe 407.138 hectares, soit 30 % de la superficie de la wilaya et 11 % de la surface totale du barrage vert à l'échelle nationale.

BLIDA

Perturbation dans l'AEP dans 8 communes en raison des intempéries

Huit communes de la wilaya de Blida enregistrent, depuis mardi dernier, une perturbation dans l'Alimentation en eau potable (AEP) en raison des intempéries, a indiqué un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette perturbation dans la distribution d'eau potable concerne les quartiers du centre-ville et de la partie-ouest des communes de Blida et Bouarfa, ainsi que les quartiers de Sidi El Madani, Sidi Yahia et Bordj Emir Abdelkader de la commune de Chiffa (ouest), selon la même source.

Le même document a ajouté que cette situation est due à l'arrêt provisoire du complexe hydraulique "Sidi El Madani", en raison de la hausse du taux de turbidité des eaux causée par les importantes précipitations.

La même situation est également enregistrée dans les communes de Bougara, Hammam Melouane, Ouled Slama, Chebli ainsi que le pôle urbain de Sidi Serhane à Bouinan, en raison de l'arrêt provisoire du complexe hydraulique "Magtaa Lazreg" pour cause d'augmentation du taux de turbidité des eaux.

Le communiqué souligne la poursuite du suivi de la qualité de l'eau au niveau de ces deux complexes hydrauliques par les équipes de laboratoire concernées, précisant que l'opération de distribution reprendra dès leur remise en service.

ORAN

Octroi des autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois projets industriels

La wilaya d'Oran a accordé des autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois projets industriels, a-t-on appris, mardi dernier, auprès des services de la wilaya.

Lors des travaux de la réunion de la commission de wilaya chargée de lever les contraintes entravant l'entrée des projets en exploitation, tenue lundi soir sous la présidence du wali d'Oran, M. Brahim Ouchène, en présence des différents responsables concernés, il a été procédé à l'approbation de l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois projets industriels actant dans les domaines de la production d'équipements électroniques et de leurs accessoires, d'une unité de récupération et de recyclage des déchets ferreux et non-ferreux, ainsi que d'une imprimerie industrielle.

M. Ouchène a insisté sur la nécessité de ne pas entraver les projets d'investissement, les considérant comme un levier essentiel de création de richesse, de croissance et d'emplois dans la wilaya. Il a également souligné l'importance de poursuivre l'opération de recensement des projets d'investissement confrontés à des obstacles, afin qu'ils soient examinés au niveau de la commission de wilaya et permettre aux porteurs de projets de les concrétiser dans les délais impartis.

Le même responsable a souligné que ces mesures visent à encourager l'investissement dans la wilaya et à lever les entraves à la réalisation de projets structurants, a-t-on indiqué.

Pour rappel, l'opération de levée des contraintes pesant sur les projets d'investissement s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à réduire la bureaucratie et à faciliter les procédures administratives au profit des investisseurs.

BATNA

161 exploitations agricoles seront raccordées au réseau d'électricité en 2026



Cent-soixante-et-une exploitations agricoles seront raccordées courant 2026 au réseau d'électricité à travers nombre de communes de la wilaya de Batna, a-t-on indiqué mardi dernier dans un communiqué de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Le communiqué a précisé que cette opération, qui nécessite près de 8 milliards DA, sera lancée "prochainement" au terme des procédures administratives requises, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), ajoutant que les services

techniques de la direction de distribution de Batna ont mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour son exécution dans les délais fixés.

Le document a affirmé que la direction de distribution locale a procédé depuis le lancement de cette opération en 2022 au raccordement de 2.655 exploitations agricoles et l'opération se poursuit encore.

Sonelgaz a offert aux investisseurs agricoles des mesures de facilitation leur permettant de bénéficier de l'énergie électrique et d'entamer l'exploitation de leurs terres, a ajouté le document en précisant

que les services du groupe déploient de grands efforts pour consolider l'infrastructure de base proche des périmètres et exploitations agricoles afin d'assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire.

Cette importante opération s'inscrit dans le cadre du programme national de raccordement des exploitations agricoles en énergie électrique dans le but de mettre en place tous les facteurs requis pour l'amélioration des rendements en produits agricoles stratégiques, indique le communiqué.

MOSTAGANEM

750 millions de dinars alloués à l'amélioration des infrastructures

Les services de la wilaya de Mostaganem ont alloué une enveloppe financière de 750 millions de dinars destinée à l'entretien des routes au niveau des communes et à l'amélioration des infrastructures, a indiqué, mardi dernier, un communiqué de ces services. La même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé une réunion exécutive consacrée aux projets du programme de soutien au développement social et économique des communes au titre de l'exercice financier 2026, dont l'enveloppe financière dédiée aux

travaux d'entretien des routes communales et à l'amélioration des infrastructures de base.

Outre cette enveloppe financière estimée à 750 millions de dinars, les 32 communes de la wilaya ont bénéficié de 312 opérations de développement dans le cadre de ce programme, pour une enveloppe financière globale estimée à 3 milliards 500 millions de dinars, a-t-on précisé.

A l'issue de cette réunion, le wali a instruit les chefs des dix daïras de proposer les projets conformément aux enveloppes financières fixées pour chaque commune et de les soumettre à

la commission de wilaya chargée de l'étude et de l'approbation des projets de ce programme, a ajouté la même source.

Le wali a également insisté sur la nécessité du strict respect des engagements précédemment annoncés lors des réunions antérieures, notamment les conseils exécutifs élargis et les visites de terrain, afin d'assurer la concrétisation des projets de développement inscrits et en cours de réalisation dans les délais impartis, au service des citoyens et pour l'amélioration de leur cadre et qualité de vie, a-t-on souligné.

EURO DE HAND

Le Danemark battu chez lui par le Portugal

Surprise à Herning: le Danemark, grand favori à la victoire finale à l'Euro de handball, a été battu chez lui par le Portugal (31-29) pour son troisième et dernier match de tour préliminaire lundi soir. Les Danois, certes déjà qualifiés pour le tour principal, perdent la première place de leur groupe A, et affronteront l'équipe de France dès jeudi, pour la première rencontre de la prochaine étape de l'Euro, dont les Bleus sont tenants du titre.

Les Portugais s'offrent une double performance puisqu'en plus de se qualifier et récupérer la première place du groupe, ils poursuivent la compétition avec les deux points acquis contre leur adversaire. Un avantage précieux alors qu'ils retrouveront aussi sur leur chemin les Français, l'Allemagne, l'Espagne et la Norvège pour tenter de rallier le dernier carré.

Lundi soir, ils ont totalement surpris le public de la Boxen de Herning évidemment acquis à la cause des Danois, grâce notamment aux superbes performances des frères Martim et Francisco "Kiko" Costa (neuf buts chacun).

Signe de sa progression depuis quelques années, c'est la première fois que la sélection portugaise s'impose face au champion du monde et champion olympique en titre.

Lors de leur dernière confrontation, en demi-finale du Mondial-2025, les Danois l'avaient largement emporté (40-27).

R.S

FOOT / FC BARCELONE (TRANSFERTS)

Ter Stegen va rejoindre Gérone

Le gardien international allemand du FC Barcelone, Marc-André ter Stegen, qui a perdu sa place depuis le recrutement Joan Garcia l'été dernier, va rejoindre les rangs de Gérone dans les prochaines heures pour s'y relancer en vue de la Coupe du monde 2026, a indiqué le coach du Barça Hansi Flick.

"Ce matin, Marc nous a annoncé qu'il allait à Gérone. C'est un gardien fantastique, mais je pense que c'est la bonne décision pour le futur et pour le club. Je lui souhaite le meilleur", a déclaré Flick en conférence de presse à la veille du match de Ligue des champions face au Slavia Prague.

"J'espère que nous pourrons le voir avec l'équipe nationale allemande à la Coupe du monde. Je croise les doigts pour lui, mais je pense qu'il a de bonnes chances d'y être!", a-t-il assuré au sujet du portier de 33 ans, qui n'a disputé que trois matches avec le Barça depuis 2024.

Poussé vers la sortie après deux saisons tronquées par de graves blessures, Ter Stegen, dernier représentant de l'équipe championne d'Europe en 2015 sous les ordres de Luis Enrique, était considéré par Flick comme le troisième gardien de l'effectif, derrière Joan Garcia et le vétéran Wojciech Szczesny, 35 ans.

Selon la presse catalane, l'habituel capitaine blaugrana va donc tenter de se relancer à Gérone (11e de Liga), où il sera prêt jusqu'à la fin de la saison, avec l'objectif de retrouver le rythme nécessaire en vue de la Coupe du monde 2026 cet été.

Barré depuis le début de sa carrière par l'immense Manuel Neuer, qui a pris sa retraite internationale après l'Euro-2024, ter Stegen a l'opportunité de disputer sa première grande compétition comme gardien titulaire de la Mannschaft, s'il est apte physiquement.

FOOT / COUPE DU MONDE 2026 (PRÉPARATION)

Quatre matchs amicaux au menu de la Tunisie

La sélection tunisienne de football, a dévoilé son programme de matchs amicaux en vue de la Coupe du monde 2026 aux Etats-Unis, Canada, et Mexique (11 juin-19 juillet), avec quatre rencontres prévues entre mars et juin, face à des adversaires de différents continents, selon le programme dévoilé mardi par la Fédération tunisienne (FTF).

Les "Aigles de Carthage" ouvriront cette série le 28 mars 2026 à Toronto (Canada) contre Haïti, avant d'affronter le pays hôte, le Canada, le 31 mars, toujours à Toronto. Au mois de juin, la Tunisie se rendra en Europe pour deux affiches relevées. Elle croisera d'abord le fer avec l'Autriche, le 1er juin 2026 à Vienne, avant de conclure sa préparation face à la Belgique, le 6 juin à Bruxelles.

A noter que l'Autriche figure également parmi les adversaires de l'Algérie à la Coupe du monde 2026, en compagnie de l'Argentine et de la Jordanie, dans le groupe J.

Au mondial, les Tunisiens évolueront dans le groupe F, en compagnie des Pays-Bas, du Japon, et d'un barragiste qui sera connu en mars prochain.

Lors de la récente Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, la Tunisie a atteint les huitièmes de finale, avant d'être éliminée par le Mali (1-1, aux TAB : 2-3), une élimination ayant conduit la FTF à remercier le sélectionneur Sami Trabelsi, pour le remplacer par l'ancien international français d'origine tunisienne, Sabri Lamouchi.

R.S

LIGUE DES CHAMPIONS

Mbappé punit Monaco et achète la paix sociale à Madrid

Sans pitié pour Monaco, son club formateur, l'attaquant star du Real Madrid Kylian

Mbappé, auteur d'un doublé clinique, a guidé le géant espagnol vers une qualification pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions (6-1) et aidé à calmer la grogne du stade Santiago Bernabéu. La légendaire antre madrilène a vu passer les plus grands, d'Alfredo Di Stefano à Zinédine Zidane, de Ferenc Puskas à Cristiano Ronaldo. Tous peuvent témoigner de l'exigence extrême du public merengue, présent pour pousser ses joueurs lors des grandes soirées européennes, mais aussi pour faire entendre son mécontentement lorsqu'il l'estime nécessaire. Ce fut le cas samedi face à Levante (2-0), où certains supporters madrilènes ont pris en grippe plusieurs joueurs, dont Vinicius Jr et Jude Bellingham, jusqu'à demander la démission du président Florentino Pérez.

Que Kylian Mbappé, de retour de sa blessure au genou gauche, échappe aux sifflets, n'avait rien d'anodin: le capitaine de l'équipe de France porte son équipe à bout de bras depuis le début de l'année 2025 avec désormais 32 buts en 27 matches. Inévitable, le goleador a fait mieux mardi. Il a participé activement à les faire taire en enfonçant son club formateur, avec lequel il avait explosé aux yeux du monde comme

un prodige pressé en quête de gloire et de records, il y a près de dix ans déjà.

"Leader pour la paix"

L'attaquant français n'a eu besoin que de cinq minutes, et des deux mètres d'espace laissés par la défense monégasque à l'entrée de la surface pour ouvrir le score (5e, 1-0) sur le premier mouvement collectif madrilène, semblant demander pardon, les mains jointes, au partage visiteur. Qualifié avant la rencontre de "leader pour la paix" par le quotidien AS, après sa prise de parole remarquée la veille en conférence de presse pour défendre ses coéquipiers, Mbappé a semblé prendre ce rôle à cœur, mais sa percée fulgurante fut coupée par Maghnes Aklouché (15e).

Le public du Santiago Bernabéu a craint pour son nouveau chouchou après une mauvaise chute dans la surface (16e), mais il a dû beaucoup apprécier, ensuite, le pressing déclenché par l'ancien parisien, à l'image de son ami Ousmane Dembélé.

Comme si le capitaine des Bleus avait compris qu'il devait, à l'instar du Ballon d'Or 2025, montrer l'exemple aussi sur ce point-là, comme le réclamait son ex-coach Luis Enrique.

S'il a tenté de contenir encore sa joie, il n'a pas manqué l'occasion de

signer un doublé, quelques minutes plus tard, en punissant une défense monégasque débordée en trois passes après un relai génial d'Eduardo Camavinga au milieu de terrain (26e, 2-0).

Ce deuxième but du soir, le onzième en six matches de C1 cette saison, permet à Mbappé d'égaliser un nouveau record détenu par son idole, Cristiano Ronaldo, dernier joueur à avoir atteint cette marque en six journées en 2015/16.

Il le place également à quatre longueurs de Karim Benzema, meilleur buteur de l'édition 2021/22 avec quinze réalisations, ce qui l'avait mené à un Ballon d'Or quasi-unanime après avoir mené le Real vers sa 14e couronne continentale. Que cette deuxième saison à Madrid, peut-être la meilleure de sa carrière au niveau individuel, ne se termine pas avec des succès collectifs de ce calibre, serait une anomalie. Tout comme l'était son anecdotique septième place au classement du Ballon d'Or.

Au-delà de ses buts, c'est bien son discours et son attitude rassembleuse, notamment à l'égard de Vinicius, nommé homme d'un match qu'il avait démarré sous les huées, et qu'il a enlissé devant les caméras, que retiendront sûrement les supporters madrilènes.

Un comportement de leader, un vrai.

AFP

LIGUE DES CHAMPIONS

Arsenal en huitièmes grâce à son succès 3-1 sur l'Inter à Milan

Arsenal s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions en allant battre 3-1 l'Inter, qui subit sa troisième défaite d'affilée dans la compétition, lors de la 7e journée de la phase de ligue mardi à Milan. Gabriel Jesus a ouvert la marque pour les "Gun-

ners", auteurs d'un départ canon (10e). Susic, à la limite de la surface, a égalisé (18e), mais Jesus d'un tir limpide des 20 m (87e) ont offert aux Londoniens, souverains, leur septième victoire en sept matches et leur billet pour les huitièmes.

R.S

FOOT / LIGUE 1 MOBILIS (16E JOURNÉE)

L'O. Akbou vise la place de dauphin

Le championnat de Ligue 1 Mobilis de football reprendra ses droits ce week-end, avec le déroulement de la 16e journée, qui verra notamment l'Olympique Akbou viser la position de dauphin, à l'occasion du déplacement chez le mal classé ES Mostaganem.



Impuissante lors des quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues, l'OA (4e, 23 pts) espère renouer avec la victoire du côté de l'Ouest, dans l'objectif de grimper provisoirement à la deuxième place au tableau. Les Akbouciens défieront une équipe de l'Espérance (15e, 9 pts) qui traverse une mauvaise passe, puisque les coéquipiers de Zoubir Motrani restent sur un triste bilan de quatre revers de rang. De son côté, le MC Oran (4e, 23 pts) tentera de relever la tête et mettre fin à une spirale négative, puisque les "Ham-raoua" n'ont plus goûté à la victoire depuis le 8 novembre dernier, soit cinq matchs, toutes compétitions confondues. Le MCO, en appel à Alger, défiera l'ES Ben Aknoun (9e, 21 pts), qui peine à dicter sa loi à la maison, réalisant un

bilan de 9 points sur 21 possibles. La JS Saoura (7e, 22 pts), qui reste sur une qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'ES Mostaganem (2-0), se rendra à Ouargla pour affronter le MB Rouissat (11e, 20 pts), dans un derby du sud qui s'annonce incertain. Si la JSS aspire à rejoindre le podium, le MBR aura à cœur de confirmer son réveil, lui qui a engrangé quatre points sur six, lors des deux derniers matchs. Le nouvel entraîneur de la JSS, Abdelkader Amrani, retrouvera le MBR avec qui il avait débuté la saison, avant de jeter l'éponge avant la fin de la phase aller. Dans le ventre mou du tableau, le CS Constantine (7e, 22 pts) partira largement favori à domicile, en croisant le fer avec la

lanterne rouge, le MC El-Bayadh (16e, 6 pts). Les Constantinois bénéficieront de la faveur des pronostics devant leur public, face à une équipe du MCEB qui a dû attendre la 15e journée pour remporter son premier succès de la saison, à domicile face à l'ESM (1-0). Confronté à une crise de résultats depuis pratiquement le début de la saison, l'ES Sétif (13e, 16 pts), n'aura plus le droit à l'erreur, pour espérer quitter la zone de turbulences, en recevant l'USM Khenchela (9e, 21 pts). Éliminée en 1/8 de finale de "Dame Coupe" sur le terrain du CSC (2-1 après prolongation), l'Entente, qui reste sur quatre matchs sans victoire, devra se méfier d'une équipe khenchelie qui va aborder ce rendez-vous avec l'intention de se racheter, après sa défaite en

déplacement face au MB Rouissat (2-0). Dans la lutte pour le maintien, l'ASO Chlef (14e, 14 pts) recevra le Paradou AC (12e, 17 pts), avec la ferme détermination de sortir la tête de l'eau et amorcer sa mission de sauvetage. Il s'agit du premier match pour le nouvel entraîneur de l'ASO Abdelhak Belaïd, engagé en remplacement de Fouad Bouali, dont le contrat a été résilié à l'amiable. Deux matchs sont reportés à une date ultérieure : USM Alger - JS Kabylie et CR Be-louizdad - MC Alger, en raison de l'engagement de ce quatuor en phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, dont la troisième journée se jouera vendredi, samedi et dimanche. **R.S**

FOOT/ FORMATION FÉDÉRALE DES PRÉPARATEURS PHYSIQUES

Ouverture des inscriptions du 3e module

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) lance les inscriptions du troisième module de la formation fédérale des préparateurs physiques et de la performance, a annoncé la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF). Ce projet de formation, inédit par son envergure, s'inscrit dans la stratégie de développement et de structuration des spécialités liées à la performance athlétique au sein des clubs algériens. Pour cette édition, 269 candidats participeront aux différents stages programmés de décembre 2025 à juin 2026, selon un programme structuré en modules successifs. Cette opération constitue une étape majeure dans la politique de professionnalisation du football national. Elle vise à renforcer la compétence, la qualité d'encadrement et le rôle stratégique du préparateur physique, au bénéfice des clubs et des sélections nationales. La FAF et sa Direction technique nationale réaffirment ainsi leur engagement à développer l'excellence et à accompagner l'évolution des spécialités techniques au service du football national. Ce troisième module sera organisé selon la répartition régionale suivante : Groupe 1 - Région d'Alger : du 31 janvier au 04 février 2026 Groupe 2 - Région d'Alger : du 07 au 11 février 2026 Groupe 1 - Annaba : du 07 au 11 février 2026 Groupe 1 - Oran : du 07 au 11 février 2026 Groupe 1 - Ouargla : du 07 au 11 février 2026. **R.S**

HANDBALL / CAN-2026 (GR. A/1RE JOURNÉE)

Défaite de la sélection algérienne face au Nigeria 25-23

La sélection algérienne de handball messieurs s'est inclinée face à son homologue nigériane sur le score de 25 à 23 (mi-temps : 16-13), pour le compte de la première journée (Gr. A) de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée hier mercredi à Kigali au Rwanda. Versée dans le groupe A de la 27e édition du CAN (21-31 janvier), l'Algérie disputera jeudi son deuxième match face au Rwanda (18h00), avant de clôturer le premier tour face à la Zambie, samedi (12h00). Dans l'autre match du groupe A, le Rwanda, pays hôte, affrontera la Zambie à partir de 19h00 (heure algérienne). Le groupe B est composé de l'Égypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Et dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin. Les deux premiers de chaque poule accèdent au tour principal de la compétition composé de deux groupes de quatre équipes. La compétition offrira des tickets qualificatifs au prochain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les "Verts" ambitionnent de retrouver après avoir disputé la finale du CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Égypte. **R.S**

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 16E J)

L'USM El Harrach domine le MC Saida (3-1), l'ASMO et Témouchent se neutralisent (1-1)

L'USM El-Harrach a dominé le MC Saida sur le score de 3 à 1, mardi, en match décalé de la 16e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, au moment où l'ASM Oran et le CR Témouchent se sont neutralisés (1-1). A la faveur de ce large succès en déplacement, l'USMH (2e, 34 pts) réduit son retard sur le leader, la JS El-Biar (38 pts), alors que le MC Saida occupe le 11e rang avec 18 points. Pour leur part, le CR Témouchent (29 pts) et l'ASM Oran (25 pts) occupent, respectivement, la troisième et sixième place

du classement de cette poule. Le match de clôture de cette 16e journée opposant le WA Tlemcen au NA Hussein-Dey, est programmé le mardi 27 janvier. Résultats partiels et classement à l'issue des matchs de la 16e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football : Groupe Centre-Ouest, disputés samedi et mardi et devant se poursuivre le 27 janvier prochain : Samedi : JSM Tiaret - JS El-Biar 0-1 WA Mostaganem - RC Kouba 2-1 GC Mascara - CRB Adrar 2-0 RC Arbâa - ESM Koléa 0-0 JS Texraïne - US Bechar Djedid 1-1

Mardi : MC Saida - USM El Harrach 1-3 ASM Oran - CR Témouchent 1-1 Mardi 27 janvier (14h00) : WA Tlemcen - NA Hussein-Dey Classement : Pts J 1). JS El Biar 38 16 2). USM El Harrach 34 16 3). RC Kouba 29 16 --). CR Témouchent 29 16 5). ESM Koléa 26 16 6). ASM Oran 25 16 7). NA Hussein Dey 23 15 --). WA Mostaganem 23 16 9). WA Tlemcen 21 15 --). JSM Tiaret 21 16 11). MC Saida 18 16 12). CRB Adrar 16 16 13). GC Mascara 14 16 14). RC Arbâa 12 16 --). JS Texraïne 12 16 16). US Bechar Djedid 7 16.

R.S

CESSEZ-LE-FEU À GAZA

Hamas publie un bilan de 100 jours et formule neuf exigences

À l'occasion du centième jour depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu à Gaza, le 10 octobre dernier, le mouvement Hamas a réaffirmé son engagement total, précis et transparent envers l'ensemble des dispositions de cet accord. Dans un mémorandum publié mardi sur la plateforme Telegram, le mouvement a dénoncé de nombreuses violations israéliennes et présenté neuf revendications adressées aux médiateurs, aux États garants et aux organisations internationales concernées.



Ce document a été officiellement transmis aux médiateurs — l'Égypte, le Qatar et la Turquie — ainsi qu'aux parties garantes, aux dirigeants des États, aux gouvernements et aux institutions internationales. Hamas y souligne qu'il a respecté l'accord en tant que cadre juridiquement contraignant visant à protéger la population civile et à mettre fin aux effusions de sang, et non comme un prétexte politique permettant la poursuite de l'agression ou la reconduction de politiques qu'il qualifie de génocidaires. En contrepartie de cet engagement, le mouvement affirme que l'armée israélienne a poursuivi des opérations meurtrières contre les civils. Selon le mémorandum, 483 Palestiniens ont été tués au cours des cent jours couverts par l'accord, dont 169 enfants, 64 femmes et 19 personnes âgées, tandis que 1 294 autres ont été blessés, soit une moyenne de 13 victimes par jour. La majorité des décès auraient eu lieu à l'intérieur de la zone dite de la « ligne jaune ». Hamas recense également 1 298 violations mi-

litaires, incluant des tirs directs, des incursions de véhicules militaires, ainsi que des bombardements aériens et d'artillerie sur des zones civiles. À cela s'ajoutent la destruction de quartiers résidentiels, l'arrestation de civils et de pêcheurs en mer, ainsi que des dépassements répétés des lignes de retrait convenues, parfois sur plus d'un kilomètre. Le mouvement accuse en outre Israël d'avoir instauré de nouvelles zones de contrôle militaire par le feu, portant atteinte à près de 34 km² supplémentaires. Le texte met aussi en lumière ce qu'il décrit comme un étranglement systématique des infrastructures vitales. Israël est accusé d'entraver l'entrée des équipes médicales, de confisquer ou détruire des médicaments essentiels, et d'empêcher l'importation d'équipements médicaux, de matériaux de construction et de moyens nécessaires à la réhabilitation des hôpitaux et des réseaux d'eau, d'électricité et de communication. L'accès à l'aide humanitaire serait également très inférieur aux volumes prévus par l'accord.

Selon Hamas, le maintien de la fermeture du point de passage de Rafah, l'interdiction de l'entrée de délégations médicales internationales et les restrictions imposées aux déplacements des civils relèvent d'une politique de punition collective contraire au droit international humanitaire. Le mouvement dénonce aussi le silence des autorités israéliennes sur le sort de nombreux détenus et disparus, la détention de plus de 1 200 corps palestiniens et des violations graves à l'encontre des prisonniers. Enfin, Hamas formule neuf demandes principales, parmi lesquelles une action internationale urgente pour faire cesser les violations, l'application complète des phases de l'accord, le retrait total de Gaza, la mise en place d'un mécanisme international de surveillance, l'acheminement quotidien de l'aide humanitaire et du carburant, l'ouverture immédiate de Rafah, ainsi que la libération des femmes et des enfants détenus et la restitution des corps retenus.

Synthèse : R.I./Agences

AL-QODS-EST OCCUPÉ L'UNRWA condamne la démolition de son siège par l'entité sioniste

La démolition du siège de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) par les forces d'occupation sionistes, mardi, à Al-Qods-Est occupé, a suscité une vive condamnation de la part de l'agence onusienne. Le chef de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a qualifié cet acte d'"attaque sans précédent" contre l'ONU, dont les locaux sont protégés par le droit international.

La démolition représente "un nouveau niveau de mépris ouvert et délibéré du droit international, y compris des privilèges et immunités des Nations unies", par l'entité sioniste, a déclaré M. Lazzarini sur les réseaux sociaux.

La même chose pourrait arriver à toute autre organisation ou mission diplomatique, "que ce soit dans le Territoire palestinien occupé ou ailleurs dans le monde", a-t-il averti, soulignant que "cela doit servir d'avertissement".

Faisant écho à ces préoccupations, le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a exprimé son "indignation" face à ce qui marque une escalade des tensions entre les autorités sionistes et l'UNRWA.

"Cela s'ajoute à ce que nous constatons depuis un certain temps : des attaques contre les organisations humanitaires et les acteurs des Nations unies qui tentent d'apporter de l'aide", a déclaré Ravina Shamdasani, porte-parole du Haut-Commissaire.

Le 14 janvier, les forces d'occupation sionistes sont entrées dans un centre de santé de l'UNRWA à Al-Qods-Est et ont ordonné sa fermeture. Dans les semaines à venir, les approvisionnements en eau et en électricité des installations de l'UNRWA devraient être coupés, y compris pour les bâtiments utilisés pour les soins de santé et l'éducation.

"Il s'agit d'une conséquence directe de la législation adoptée par le Parlement (de l'entité sioniste) en décembre, qui a renforcé les lois anti-UNRWA existantes adoptées en 2024", a déclaré M. Lazzarini.

Auparavant, les locaux de l'UNRWA avaient été la cible de pyromanes dans le cadre d'une "campagne de désinformation à grande échelle" menée par l'entité sioniste, a affirmé le chef de l'agence onusienne.

Cela s'est produit malgré une décision rendue en octobre dernier par la plus haute juridiction des Nations unies, la Cour internationale de Justice (CIJ), qui a réaffirmé que l'entité sioniste était tenu "de faciliter les opérations de l'UNRWA, et non de les entraver ou de les empêcher".

La Cour a également souligné que l'entité sioniste "n'avait aucune compétence sur Al-Qods-Est", a noté M. Lazzarini. "Le droit international est de plus en plus bafoué depuis trop longtemps et risque de perdre toute pertinence en l'absence de réaction des États membres", a-t-il encore averti.

R.I

LIBAN

Un million de personnes risquent l'insécurité alimentaire aiguë

La situation alimentaire au Liban s'est légèrement stabilisée en ce début d'année 2026, sans pour autant s'engager sur la voie d'une amélioration durable, alerte le Programme alimentaire mondial (PAM), soulignant que près d'un million de personnes risquent de retomber dans une insécurité alimentaire aiguë dans les prochains mois. Selon une nouvelle analyse (produite par le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, IPC), quelque 874.000 personnes, soit 17 % de la population, demeurent confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, une situation susceptible de se dégra-

der à nouveau dans les prochains mois. "Derrière ces chiffres se trouvent des familles qui ne sont qu'à un choc près de retomber dans une insécurité alimentaire aiguë", alerte Anne Valand, représentante du PAM au Liban, soulignant le rôle déterminant d'une aide alimentaire prévisible pour éviter une nouvelle détérioration. Les tensions restent particulièrement marquées dans plusieurs régions, à l'instar de Baalbek-Hermel, Akkar, Baabda, Zahlé, Saïda, Bent Jbeil, Marjayoun, Nabatieh ou Sour. Ces territoires cumulent les effets de la crise économique, des déplacements de population et des destructions

liées à la récente agression sioniste contre le Liban. Plus d'un an après le cessez-le-feu, les destructions sont encore visibles, la reconstruction avance lentement et les déplacements internes persistent. Une situation qui freine la reprise économique et alimente l'insécurité alimentaire, notamment dans les zones rurales et frontalières. Les perspectives pour les mois à venir demeurent préoccupantes. Entre avril et juillet 2026, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë pourrait atteindre 961.000, soit près de 18 % de la population. Cette dégradation anticipée s'explique principalement par la réduction

attendue de l'aide humanitaire, conjuguée à l'augmentation du coût de la vie, à la faiblesse persistante des revenus et aux retards dans la réhabilitation des infrastructures endommagées. En ce début d'année 2026, le Liban reste ainsi suspendu à des équilibres précaires. L'amélioration observée ces derniers mois n'efface ni les séquelles du conflit ni les failles structurelles de l'économie. Elle rappelle surtout qu'en l'absence d'un soutien international durable et d'une stabilisation du contexte sécuritaire, la faim demeure une menace bien réelle pour une part importante de la population.

R.I

MARQUÉE PAR TROIS ESCALES

Clôture de la caravane littéraire algéro-italienne "Poètes de deux rives"

La caravane littéraire "Poètes des deux rives", célébrant les échanges littéraires et linguistiques entre l'Algérie et l'Italie, a pris fin mardi soir à Alger, après deux escales à Sidi Bel Abbès et Tlemcen avec la participation des poètes des deux pays.

Accueillie à "Dar Abdeltif", la rencontre poétique marquant la clôture de cet événement littéraire, a été animée par les poètes algériens Lamis Saïdi et Khaled Bensalah ainsi que le conteur et poète italien, Emilio Nigro. En donnant lecture à des textes littéraires et poétiques, Lamis Saïdi et Khaled Bensalah, ont déclamé, tour à tour, leurs poèmes en langue arabe ainsi que d'autres traduits dans cette langue, dont ceux de la poétesse italienne, Flaminia Cruciani, qui avait pris part aux rencontres de Sidi Bel Abbès et de Tlemcen.

Pour sa part, le poète italien Emilio Nigro, a déclamé ses propres poèmes, en plus des textes de Lamis Saïdi et Khaled Bensalah, traduits vers l'italien. Accompagnés à la guitare (mandoline) par le musicien Koussaïla Adjrad, en donnant du rythme aux mots dans une ambiance musicale particulière, les poètes ont célébré les liens réciproques et les échanges culturels, linguistiques et littéraires entre



l'Algérie et l'Italie. En présence du directeur général de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), M. Réda Fassi, de l'ambassadeur de l'Italie en Algérie, M. Alberto Cutillo, et de la directrice de l'Institut culturel italien en Algérie, Mme Antonia Grande, des attestations ont été remises aux poètes participants à cette caravane littéraire, clôturée par un spectacle musical animé par Hind Boukella.

Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par l'AARC en partenariat avec l'Institut culturel italien en Algérie, la caravane "Poètes de deux rives" a fait escale, les 15 et 17 janvier, au Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen et à la bibliothèque centrale Mohamed-Kabati de Sidi Bel-Abbès, respectivement.

R.C

Propriété intellectuelle : l'OMPI lance une formation en ligne

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) organise à partir de mars prochain, un programme d'apprentissage et de formation en ligne sur la propriété intellectuelle.

Ce programme d'apprentissage et de formation, destiné à l'Afrique, vise à permettre d'ac-

quérir, grâce à des cours dispensés en ligne, des compétences et des connaissances de base en matière de droits de l'auteur et de propriété intellectuelle.

Étalé sur deux mois, le programme de formation comprend deux séminaires afin de favoriser les échanges entre les participants et d'aborder les principales

problématiques communes liées au développement et à l'innovation sur le continent africain.

Des cours portant sur le droit d'auteur, les marques, les brevets, les dessins industriels, les indications géographiques, les savoirs traditionnels ou encore les liens entre la propriété intellectuelle et le développement, seront dis-

pensés durant cette formation.

Les inscriptions s'effectueront gratuitement en ligne en envoyant les candidatures (nom, prénom et la langue de cours souhaitée) à l'adresse électronique: algeria.office@wipo.int avant le 15 février prochain.

R.C

Ouargla : Sensibilisation à l'importance du livre et de la bibliothèque dans l'amélioration du niveau scolaire

L'importance du livre et de la bibliothèque dans l'amélioration des capacités cognitives et du niveau scolaire et culturel est le thème d'une journée de sensibilisation initiée à Ouargla en direction des inspecteurs de l'éducation, des conseillers de l'orientation et des enseignants-formateurs, en présence d'un groupe d'élèves. Les intervenants ont mis en avant l'intérêt d'inclure la lecture au programme pédagogique, en tant que support d'assimilation scientifique et de développement des capacités cognitives, de

compréhension, d'analyse et d'expression chez les apprenants, et ont insisté sur l'usage du livre pour ancrer les valeurs culturelles.

Dr. Abdelkader Loursi (université de Blida) a souligné l'impact de la lecture sur le développement des capacités intellectuelles et cognitives et son rôle dans le développement d'une personnalité équilibrée et créative chez l'apprenant.

Pour sa part, Zoheir Touati, directeur de bibliothèque à Ouargla a mis en exergue le rôle prépondérant des bibliothèques scolaires et publiques dans la créa-

tion d'un milieu propice à la lecture et l'ouverture de perspectives du savoir aux jeunes générations, à l'élaboration de programmes stimulants en direction des élèves des différents paliers scolaires.

Cette journée de sensibilisation a été enrichie par la présentation d'expériences menées en matière d'encouragement à la lecture, mettant en valeur les mesures incitatives pour l'élève, ainsi que la coordination entre la famille, l'établissement scolaire et la bibliothèque pour ancrer la culture de la lecture. Les participants ont re-

commandé au terme de cette journée l'intensification de ce type de rencontres, eu égard à leurs retombées positives sur la formation d'une génération qui lit et apte à contribuer à l'épanouissement de la société.

Cette journée entre dans le cadre de la convention de coopération entre les secteurs de l'éducation et de la culture, en vue de promouvoir les efforts fournis pour encourager la lecture chez l'élève.

R.C

Parution d'une nouvelle publication sur le patrimoine socioculturel de Djanet

La scène culturelle s'est enrichie par l'édition d'un nouvel ouvrage intitulé "L'ère des aïeux et les us de l'ancienne Djanet", du chercheur et enseignant Othmane Ben Sid-Ahmed Benneggas, traitant du patrimoine socioculturel de la ville de Djanet.

Publié par la maison d'édition "Djawda", l'ouvrage propose, en analyses et documentation de 190 pages, une étude sociologique, des aspects anthropologiques et le legs socioculturel saharien de Djanet, appelé à servir de référence pour les chercheurs intéressés par l'histoire et la civilisation liées à la région.

Décliné en trois chapitres, dont le premier aborde les fêtes et manifestations religieuses, nationales et sociales, le second se penche sur la vie familiale avec ses traditions (fêtes nuptiales, naissance et décès), valorisant l'important rôle de la femme en tant que dépositaire, protectrice et transmettrice du patrimoine aux futures générations.

Le troisième chapitre est consacré aux traditions agraires et au calendrier agricole, reflétant les rapports de l'homme avec la terre et l'astronomie.

L'auteur a tenté également d'étayer cette œuvre par des entretiens et des constats sur le terrain, au niveau des ksour d'Ighermène, El-Mizane, Adjahil et Azelouaz, pour décrire le quotidien des habitants de Djanet.

R.C

Berlinale 2026 : 22 films en compétition

La 76^e édition du Festival international du film de Berlin, qui se tiendra du 12 au 22 février, a dévoilé les premiers films en compétition pour son édition 2026 : une sélection marquée par un équilibre entre cinéma d'auteur et ambitions internationales.

Vingt-deux films sont retenus pour la compétition, dont neuf réalisés par des femmes. Cette édition se distingue enfin par la présence marquée de comédiens et comédiennes de renommée internationale. Amy Adams, récemment remarquée dans Nightbitch de Marielle Heller, tient le rôle principal de At the Sea de Kornél Mundruczó, tandis que Channing Tatum apparaît dans Josephine de Beth de Araújo. Agathe Bonitzer, récemment à l'affiche du Dernier Souffle de Costa-Gavras, figure au casting de Meine Frau weint. Juliette Binoche est au cœur de Queen at Sea de Lance Hammer, tandis que Sandra Hüller, révélée à l'international par Anatomie d'une chute et La Zone d'intérêt, incarne l'un des rôles principaux de Rose de Markus Schleizer.

Parmi ces films, Rosebush Pruning de Karim Ainouz se distingue particulièrement par un casting de choix réunissant notamment Elle Fanning (Valeur sentimentale), Riley Keough (Daisy Jones & The Six), Jamie Bell (All of Us Strangers) et Pamela Anderson (The Last Showgirl), confirmant l'ambition internationale du projet.

La 76^e édition de la Berlinale débutera jeudi 12 février avec la projection, hors compétition, de No Good Men, de la réalisatrice afghane Shahrbanoo Sadat, et s'achèvera dimanche 22 février.

N.C

Le box-office polonais : 50 millions d'entrées en 2025

Le film "Home Sweet Home" de Wojciech Smarzowski, un drame sur les violences conjugales, a été le film polonais le plus populaire de l'année, tandis que quatre films locaux se sont classés dans le top dix et que "A Minecraft Movie" a décroché la première place.

Ce fut sans doute la plus grande surprise de l'année : Home Sweet Home, du réalisateur Wojciech Smarzowski, un film sur les violences conjugales, a cumulé 2,377 millions d'entrées en 2025 après un excellent week-end d'ouverture et une première semaine en salles. Avec une force implacable, le film raconte l'histoire d'une jeune fille timide qui épouse un homme politique local charmant et voit ses rêves brisés par ce dernier.

Tous les autres films ayant figuré dans le top 10 du box-office de 2025 sont soit des longs métrages d'animation de grands studios, soit des films pour jeunes adultes, soit des films de divertissement.

Le film le plus populaire de l'année est "A Minecraft Movie", avec 2,85 millions d'entrées, tandis que "Zootopia 2" arrive en troisième position avec 2,26 millions d'entrées. Trois autres films polonais se sont retrouvés dans le classement général : "In-Laws 3" de Jakub Michalczuk, un nouvel opus de la saga comique familiale racontant l'histoire de deux couples qui n'ont rien en commun, si ce n'est que leurs enfants sont amoureux l'un de l'autre ; "Kleks Academy 2" de Maciej Kawulski, un film d'aventure pour jeunes adultes qui a totalisé 1,163 million de billets vendus ; et "Graduation Heist" de Mikołaj Piśczan, qui met en scène des lycéens attendant leur examen final et met en vedette des YouTubeurs populaires. Ce dernier a enregistré 1,01 million d'entrées. Ces films ont tous occupé les premières places du classement des dix plus gros succès au box-office local.

N.C

TÉLÉ

VISION



TF1 Master Crimes
21h10



Louise s'offre une petite escapade en plein cœur de la forêt, convaincue de se rendre à ce qu'elle pense être un simple déjeuner champêtre. Mais non, elle se déplace sur une nouvelle et pour le moins troublante scène de crime...

TFX Spy
21h10



Dans les coulisses palpitantes du renseignement américain, Susan Cooper occupe un poste d'analyste à la CIA, vivant dans l'ombre de l'agent charmeur Bradley Fine.

france 4 Une femme fantastique
21h00



Après une soirée où les rires et les projets d'avenir se mêlent encore, Orlando est terrassé par un malaise foudroyant. Marina, paniquée, le conduit à l'hôpital, où il rend son dernier souffle, laissant derrière lui un vide abyssal.

arte Ravages
20h55



Alors qu'elle réside temporairement dans l'appartement de sa mère, soignée à l'hôpital pour un cancer, Sarah se réveille le torse couvert de sang. Passé un premier moment de terreur, elle réalise que le sang perle du plafond.

PARIS PREMIERE Gemini Man



Henry Brogan, un tireur d'élite aguerri travaillant pour une agence gouvernementale, exécute une mission périlleuse visant à éliminer un redoutable terroriste à bord d'un train à grande vitesse.

CANAL+ Emission Sportive



Football. Ligue Europa. 7e journée.

RMC LIFE Cold Case



En 1945, Ray Takahashi, un Américain d'origine japonaise, est tragiquement assassiné juste après sa libération d'un camp d'internement. Des années plus tard, sa fille Barbara demande à la police de rouvrir le dossier de son père.

Jodie Foster : L'actrice a été attaquée par un lion lors d'un tournage



Alors qu'elle n'était encore qu'une très jeune actrice, Jodie Foster a connu un incident qui aurait pu se terminer de façon encore bien pire lors du tournage d'un film avec un lion.

Connue notamment pour son rôle de Clarice Starling dans Le Silence des agneaux, Jodie Foster a débuté sa carrière d'actrice bien avant cela. Elle a commencé lorsqu'elle était encore enfant, apparaissant par exemple dans le cultissime Taxi Driver dès 1976. Encore avant cela, Jodie Foster a pu être vue en 1972 dans le film Disney Napoléon et Samantha, qui était son premier long-métrage. Malheureusement, elle a vécu une très mauvaise expérience lors du tournage de ce film. Alors qu'elle devait travailler avec un lion pour certaines scènes, elle a été attaquée par l'animal.

Au cours d'une récente interview, Jodie Foster est revenue sur l'incident survenu pendant le tournage de Napoléon et Samantha. Elle a décrit l'événement, qui est arrivé alors qu'elle était âgée de seulement huit ans et demi ou neuf ans et après le tournage d'une scène :

Le lion m'a soulevé, m'a secoué, m'a bougé horizontalement et a fini par me lâcher. J'avais deux trous parfaits sur un côté et deux autres de l'autre côté, sur mes hanches.

Jodie Foster a expliqué qu'elle ne se rappelait pas vraiment de l'incident puisqu'elle était « sous le choc » lorsqu'il s'est produit. Mais elle se souvient encore d'avoir vu toute l'équipe de tournage s'enfuir en courant alors qu'elle était encore dans la gueule du lion.

Heureusement, la personne chargée de l'entraînement du lion a fini par intervenir. Elle a demandé à l'animal de relâcher l'actrice et celui-ci s'est exécuté. Mais selon Jodie Foster, cette expérience a été « probablement la chose la plus effrayante qui me soit arrivée sur le tournage d'un film ». Et l'histoire ne s'arrête pas là. Car après avoir été à l'hôpital, la jeune actrice a dû retourner filmer une scène avec ce même lion !

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIA
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Jeux Olympiques à Los Angeles. II. L'année de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. III. On coche 5 numéros au loto, mais sur combien de numéros en tout ? Un multiple de 17. IV. Un gros modèle de la gamme Peugeot. V. Carré de 11. VI. Compte à rebours.

VERTICALEMENT

1. Cette année marque la fin définitive de l'esclavage en France. 2. Certains disent "nonante". 3. Nombre de cases dans une grille de sudoku. Nombre total de commandements dans la Torah. 4. Année de la chute de l'empire romain, qui marque traditionnellement le début du Moyen-Âge. Un chiffre qui rappelle les flics. 5. Le nombre total de cartes au jeu de tarot. Une équipe de football au complet. 6. En mètres, la longueur d'un mile anglais.

Grille muette N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Quelle poire celle-là !2 N'ont pas leur place dans une histoire d'O.3 Etait stupéfiant.4 Abaisaient les voiles.5 Discours emphatique de Churchill.- Fermés.6 Change au bon vieux temps.7 Métal de transition.- Portugaise en Angleterre.8 Indique en temps voulu.9 Des motifs sur une feuille.10 Mots).

Verticalement

1 Arbres de la veuve.2 Fait l'âne...3 Font la boule.- Possessif.4 Brille dans le ciel.- Île.5 Ville italienne ou espagnole.- Propre sur lui.6 Près de Savone.- Critique de cinéma.7 Héros de la Bérézina.- Rituel hindou.8 Finissent par trouver l'agglomération.- Couvre le pot de rose !9 Un papillon.- Le plancher des vaches.10 On y trouve Le Bonhomme.- Sorte de pot à lait.

Mots croisés grille N° 1113

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Convolvulacées.2 Psittacidé.3 Référentiels particuliers.4 Alcôve.- Ville néerlandaise.5 Ville indonésienne.- Vieille espèce.6 Hommes du Désert.- Métal de transition.7 Sont au coeur d'acier.8 Commune italienne.- Fête indienne.9 Forcent à ralentir.10 Composant de collyre.- Adverbe.

Verticalement

1 Voient des glands toute la journée !2 Peuvent payer rubis sur l'ongle.3 N'est pas radié.4 Dans le Queensland.- Dans le Cher, doublement...5 Saint-Loup appelait-il ce roi ainsi ?- D'un auxiliaire.6 Nous font voir des éléphants bleus !- Z ou Louis XV.7 Bâtiment de débarquement.- Pain à cacheter.8 Est monté à l'envers.- Langue asiatique.9 Spirochètes.10 Apiacées.- Conjonction.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

5 décès et 165 blessés en 24 heures

Cinq personnes sont décédées et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat avec 3 morts et un blessé, dans deux accidents distincts, a précisé la même source.

EUROPOL

Le démantèlement d'un réseau de drogues de synthèse annoncé

Europol a annoncé, hier, le démantèlement d'un réseau de production et de distribution de drogues de synthèse opérant dans plusieurs pays européens, lors de la "plus vaste opération jamais menée" de ce type. Les autorités des pays concernés ont démantelé 24 laboratoires et saisi quelque 1.000 tonnes de produits chimiques servant à la fabrication de drogues telles que la MDMA, l'amphétamine et la méthamphétamine. "Je travaille dans ce domaine depuis un certain temps. C'est de loin la plus importante opération que nous ayons jamais menée contre la production et la distribution de drogues de synthèse", a déclaré Andy Kraag, directeur du Centre européen de lutte contre la criminalité organisée d'Europol. Au total, plus de 85 personnes ont été arrêtées, dont les deux chefs présumés du réseau, tous deux originaires de Pologne", a

précisé M. Kraag. Cette opération, qui a duré un an, a mobilisé les polices de Belgique, de République tchèque, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Pologne et d'Espagne. La majorité des personnes arrêtées sont polonaises, mais des ressortissants belges et néerlandais seraient également impliqués dans ces opérations criminelles, selon Europol, agence de police européenne basée à La Haye.

SCIENCE

Une nouvelle expédition à la recherche de l'"oxygène noir" dans les abysses

De l'oxygène est-il vraiment produit par des roches métalliques dans les abysses? Les chercheurs à l'origine de cette découverte controversée, qui bouleverserait notre conception des origines de la vie, planifient une nouvelle expédition pour en avoir le cœur net. A l'été 2024, une équipe de scientifiques britanniques a annoncé

avoir détecté un étrange "oxygène noir" à plus de 4 kilomètres de profondeur, dans la plaine abyssale de la zone de fracture géologique de Clarion-Clipperton, dans le centre du Pacifique. Une découverte stupéfiante. La présence d'une source d'oxygène tapie dans les abysses - où l'absence de lumière empêche sa production par photosynthèse - remettrait en cause les hypothèses généralement admises sur les origines de la vie sur notre planète. La vision "conventionnelle" veut que l'oxygène a été fabriqué pour la première fois il y a environ 3 milliards d'années par des bactéries photosynthétiques qui ont mené au développement d'organismes plus complexes. Selon les chercheurs à l'origine de la découverte, l'"oxygène noir" serait lié à la présence au fond des abysses de nodules polymétalliques, des concrétions minérales de la taille d'une pomme de terre riches en métaux (manganèse, nickel, cobalt...). Ces biogéochimistes ont détecté à la surface de ces nodules une tension électrique. Selon leur théorie, celle-ci pourrait être à l'origine d'un processus d'électrolyse de l'eau, qui sépare ses molécules en hydrogène et en oxygène à l'aide d'un courant électrique.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:51	19:27

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

ONU

Un rapport signale des pénuries d'eau mondiales critiques

Le rapport mondial de l'eau", a averti l'ONU dans un rapport publié mardi, appelant les gouvernements à prendre des mesures pour réduire et réaffecter la demande en eau. Le rapport de l'Institut de l'eau, de l'environnement et de la santé de l'Université des Nations unies indique que l'épuisement chronique des eaux souterraines, la surallocation de l'eau, la dégradation des terres, la déforestation et la pollution, autant de facteurs aggravés par le changement climatique, poussent de nombreuses régions au-delà de leurs limites hydrologiques. L'ONU appelle les gouvernements à passer d'une réponse aux crises à court terme à une "gestion de la faille", les incitant à prendre des mesures pour réduire et réaffecter la demande en eau, freiner la pollution et les prélèvements illégaux, et redéfinir l'agenda mondial de l'eau en vue de la Conférence des Nations Unies

sur l'eau de 2026. "Ce rapport révèle une vérité dérangeante : de nombreuses régions vivent au-delà de leurs capacités hydrologiques et de nombreux systèmes d'approvisionnement en eau essentiels sont déjà en faillite", a déclaré Kaveh Madani, auteur principal du rapport. D'après le rapport, les eaux de surface et les zones humides diminuent rapidement. Plus de la moitié des grands lacs du monde ont perdu de l'eau depuis le début des années 1990, ce qui affecte environ un quart de la population mondiale. L'épuisement des nappes phréatiques et l'affaissement des sols indiquent que les réserves cachées s'épuisent. Environ 70 % des principaux aquifères mondiaux connaissent un déclin à long terme. Selon le rapport, l'affaissement des sols lié au surpompage des nappes phréatiques touche aujourd'hui près de 2 milliards de personnes.

TOURISME

L'ONT participe à la 46e édition du Salon international de Madrid

L'Office national du tourisme (ONT) participe, à partir de ce mercredi dans la capitale espagnole, à la 46e édition du Salon international du tourisme de Madrid (FITUR Madrid), a indiqué un communiqué de l'Office. Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'ONT visant à "promouvoir la destination touristique algérienne sur les marchés internationaux" et à "mettre en avant la diversité et la richesse naturelle et culturelle de l'Algérie", précise-t-on de même source. Pour assurer une participation qualitative à ce salon international, qui se poursuivra jusqu'au 25 janvier, l'ONT a "réservé un espace d'exposition distinctif, conçu dans

un style attrayant alliant authenticité et modernité et mettant en relief les principaux sites touristiques algériens et les atouts naturels et culturels uniques du Grand Sud algérien". A cette occasion, des vidéos promotionnelles seront projetées et des supports médiatiques et marketing seront distribués aux visiteurs du stand algérien, pour leur faire découvrir les spécificités et les atouts des régions touristiques algériennes, a ajouté le communiqué. Plusieurs artisans algériens participent à cet événement à travers l'exposition de produits et d'objets d'artisanat authentiques, reflétant la richesse du patrimoine culturel national.

SOUSCRIPTION DE LA DÉCLARATION FISCALE MENSUELLE DU MOIS DE DÉCEMBRE

Le délai prorogé jusqu'à aujourd'hui pour les grandes entreprises

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prorogation jusqu'à aujourd'hui du délai de souscription de la déclaration fiscale G n 50, pour les grandes entreprises, relative au mois de décembre 2025. "La DGI porte à la connaissance des contribuables relevant de la direction des grandes entreprises, que le délai de souscription de la déclara-

tion mensuelle, série G n 50, relative au mois de décembre 2025, est prorogé jusqu'au jeudi 22 janvier 2026, inclus", a fait savoir la même source. Pour la DGI, il s'agit à travers cette prorogation accordée, de "permettre à l'ensemble des contribuables d'accomplir leurs obligations fiscales dans les meilleures conditions".

PERTURBATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Mobilisation totale de la protection civile dans plus de 20 wilayas

Les services de la Protection civile ont confirmé l'état de mobilisation totale dans plus de 20 wilayas, en raison des perturbations météorologiques qui touchent plusieurs régions du pays, marquées par d'importantes précipitations ayant atteint, dans certaines zones, près de 120 mm. Dans le cadre du suivi continu de la situation météorologique et afin de garantir le plus haut niveau de sécurité pour les citoyens, le commandant Nassim Bernaoui, chargé de l'information au niveau de la Direction générale de la Protection civile, a indiqué, dans une déclaration à la Chaîne Radio nationale 1, que les différents services compétents ont enregistré de nombreuses interventions tout au long de la journée d'hier, concernant plus de 20 wilayas affectées par ces perturbations. Il a précisé qu'au niveau de la wilaya de Relizane, une élévation du niveau des eaux de l'oued Es-safa a été enregistrée, entraînant l'infiltration des eaux dans plusieurs habitations, en plus d'autres interventions dans différentes communes de la wilaya. Les unités de la Protection civile ont également procédé à d'importantes opérations de pompage des eaux pluviales dans la wilaya de Blida, notamment dans les communes d'El Arbaâ et Ouled Aïch.



Dans la wilaya de Tipaza, les services compétents sont intervenus dans la commune de Hadjout, tandis que la capitale a connu des interventions dans les communes de Sidi Moussa et Baraki, où l'incendie de 32 compteurs électriques a été enregistré. Par ailleurs, un effondrement d'un ancien mur a été signalé dans la commune de Raïs Hamidou, sans aucune perte humaine. Les interventions de la Protection civile ont également concerné d'autres wilayas, notamment Chlef, Tiaret, Aïn Defla, Djelfa, El Tarf, Annaba, Skikda, Souk Ahras, Guelma, Constantine, Khenchela, Bouira, M'sila, Sétif, Oum El Bouaghi, Batna, Jijel,

Béjaïa, Boumerdès et Tizi Ouzou, a ajouté le commandant Bernaoui. Les opérations se sont concentrées sur le pompage des eaux, la sécurisation des routes et des quartiers résidentiels, ainsi que la protection des citoyens et de leurs biens. Enfin, il a appelé les citoyens à faire preuve de prudence et de vigilance, notamment en évitant de traverser les oueds et les lits de crues, et en respectant le code de la route par la réduction de la vitesse, l'allumage des feux et l'évitement des manœuvres et dépassements dangereux, afin de prévenir tout accident potentiel dans un contexte de persistance des perturbations météorologiques.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'OMPI lance une formation en ligne

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) organise à partir de mars prochain, un programme d'apprentissage et de formation en ligne sur la propriété intellectuelle, a indiqué l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA). Ce programme d'apprentissage et de formation, destiné à l'Afrique, vise à permettre d'acquérir, grâce à des cours dispensés en ligne, des compétences et des connais-

sances de base en matière de droits de l'auteur et de propriété intellectuelle, a précisé l'ONDA dans un communiqué. Etalé sur deux mois, le programme de formation comprend deux séminaires afin de favoriser les échanges entre les participants et d'aborder les principales problématiques communes liées au développement et à l'innovation sur le continent africain. Des cours portant sur le droit d'auteur, les marques, les bre-

vets, les dessins industriels, les indications géographiques, les savoirs traditionnels ou encore les liens entre la propriété intellectuelle et le développement, seront dispensés durant cette formation. Les inscriptions s'effectueront gratuitement en ligne en envoyant les candidatures (nom, prénom et la langue de cours souhaitée) à l'adresse électronique: algeria.office@wipo.int avant le 15 février prochain.